

GALFINGUE

www.galvingue.fr

ECHO N° 24
janvier 2017



Bulletin d'information communal

Édité par la Mairie de Galvingue—360 exemplaires
Directeur de la publication : Christophe BITSCHENE, Maire
Responsable rédaction : Françoise HANSER, adjointe au Maire



LE MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

En ce début 2017, j'ai le plaisir d'adresser à chacune et à chacun d'entre vous, mes vœux sincères de santé, de prospérité et de sérénité pour une année remplie de ces petits bonheurs qui font aimer la vie.

Je souhaite surtout que cette nouvelle année puisse faire reculer le spectre de la peur des attentats qui tuent des innocents dans nos pays occidentaux ainsi que ceux du Moyen Orient, perpétrés par « ces fous de dieux » barbares, qui se revendiquent d'une cause islamique qui n'a pas sa place dans notre société et qui doit être combattue à tous les instants sans répit.

Notre république ne doit ni accepter ni tolérer un quelconque espace de libre expression à ces individus ou à leurs sympathisants.

Je constate d'ailleurs trop souvent que des « bien pensants » nationaux prennent régulièrement en otage notre sacro sainte laïcité en considérant des revendications religieuses, ce qui ne crée que davantage de tension.

« L'amalgame » tant utilisé pour mettre en garde contre toute stigmatisation ne se poserait pas si de vraies positions d'apaisement étaient prises par les représentants d'un islamisme modéré.

En parallèle, tant que le courage politique ne sera pas assumé (souvent par clientélisme électoral), notre pays se trouvera à la merci du populisme souvent dénoncé hypocritement.

Ainsi, je défends avec force la vision de cette image qui fait la couverture de notre édito, d'une France rurale avec pour toile de fond, le clocher de l'église de notre village.

C'est dans cet esprit simple et proche des préoccupations de chacun que nous tentons de construire avec votre équipe municipale, année après année, les pièces d'un puzzle du « bien vivre ensemble ».

Après de nombreux investissements structurants et prioritaires réalisés au cours des dernières années, dans l'intérêt général et dans une démarche environnementale, récompensée par le label « commune nature » matérialisée par deux libellules et la création de notre réseau de chaleur, place désormais à nos jeunes !

Pour 2017, cela se traduira notamment par une réflexion que nous engagerons sur la faisabilité d'un terrain multi-activités et d'une aire de jeux pour nos jeunes et enfants du village que nous prévoyons d'implanter près du terrain de football, rue de Hochstatt.

Toujours fidèles à nos engagements pris en 2014, pour lesquels vous nous avez témoigné votre confiance, il nous paraissait désormais important de proposer à nos jeunes concitoyens et parents de compléter nos équipements de loisirs et sportifs dans un lieu adapté en pleine nature et qui ne produira aucune nuisance sonore.

Parmi les principaux travaux qui jalonnent encore cette année 2017, nous ferons réaliser l'aménagement paysager de l'espace « chapelle » rue St Blaise ainsi que le talus rue de Heimsbrunn qui longe le lotissement « les Champs ».

Nous avons également l'obligation de sécuriser le mur de soutènement de la propriété Rimelen, rue de Thann et de parfaire l'aménagement de la cour avec l'utilisation des anciens pavés extraits et conservés de nos anciennes rues.

Nos prérogatives en matière de gestion et de conservation du cimetière nous encouragent à moderniser des procédés un peu désuets :



LE MOT DU MAIRE

c'est ainsi que nous allons recenser l'ensemble de nos défunts inhumés et créer une cartographie précise des emplacements, stèles et monuments funéraires avec la mise en place d'un logiciel communal permettra dans le même temps un suivi automatisé des concessions. L'extension de notre columbarium de 6 stèles supplémentaires sera également nécessaire.

Comme vous le savez, l'autre gros dossier en cours, qui nous occupe depuis deux ans désormais est l'achèvement programmé de notre Plan Local d'Urbanisme, grand chantier administratif, s'il en est un, avec des contraintes imposées et très normées. Je vous tiendrai informé prochainement de la tenue d'une date de réunion publique. Celle-ci ne pourra se tenir que lorsque la Commission Communale en charge et parfois en désaccord avec les Personnes Publiques Associées, auront trouvé un compromis acceptable dans l'intérêt des parties, de nos objectifs communaux et dans le respect de l'application des textes qui nous obligent.

La presse s'est largement fait l'écho au cours de ces dernières semaines d'un changement de gouvernance à la tête de Mulhouse Alsace Agglomération qui a, part ailleurs intégré, depuis le 1^{er} janvier six nouvelles communes de l'ancienne Communauté de Communes de Porte de France Rhin Sud à savoir : Bantzenheim, Chalampé, Hombourg, Nieffer, Ottmarsheim, Petit Landau selon la réorganisation territoriale imposée par la loi NOTRe.

Pour ma part, je considère que l'ensemble de ces colonnes ne reflètent que des agitations de personnes et que l'expression majoritaire qui s'est prononcée en faveur du Président, M Fabian JORDAN, Maire de Berrwiller, cherchait à confier cette lourde tâche à une personne totalement disponible aux missions et aux compétences nombreuses assignées à notre communauté d'agglomération, ceci sans autre considération personnelle et encore moins à l'égard de la ville centre dont nous avons besoin et qui a besoin de nous ! Le défi majeur à relever sera d'être plus proche de ses habitants afin de donner une meilleure lisibilité de l'ensemble des compétences et du rôle essentiel que joue M2A dans le quotidien de chacun et qui reste souvent inconnu et insoupçonné.

Je vous rappelle que le site WWW.GALGINGUE.FR est régulièrement mis à jour pour vous garder informé au fil de l'eau de la vie municipale de votre village.

A toutes et à tous, je vous réitère une année pleine de courage, une année de paix, de fraternité et au final une année où il fera bon vivre à Galfingue !

Bien amicalement à tous.

Votre Maire,

Christophe BITSCHENE

LE NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE m2A

PRÉSIDENT

Fabian Jordan :
maire de Berrwiller



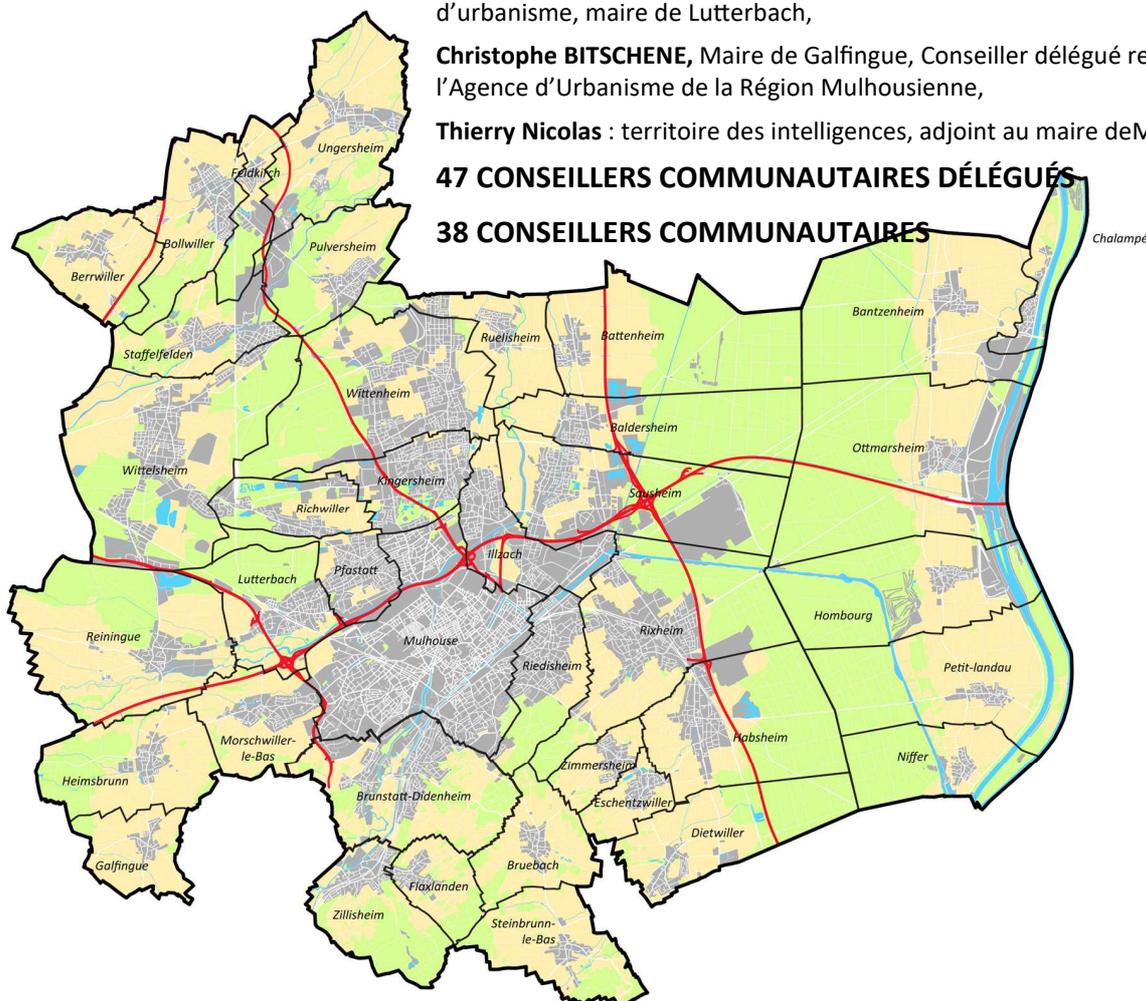
VICE-PRÉSIDENTS

- Michèle Lutz** : emploi, enseignement supérieur et économie numérique et émergente, 1^{re} adjointe au maire de Mulhouse,
- Jean-Luc Schildknecht** : mutualisation, maire d'Illzach,
- Antoine Homé** : finances et budget, maire de Wittenheim,
- Josiane Mehlen** : services aux familles, maire de Morschwiller-le-Bas,
- Laurent Riche** : attractivité économique et innovation, adjoint au maire à Kingersheim,
- Vincent Hagenbach** : habitat et politique de logement, maire de Richwiller,
- Lara Million** : propreté, collecte et parc automobile, conseillère municipale de Mulhouse,
- Marc Buchert** : aménagement de l'espace communautaire et grandes infrastructures de transport, 1^{er} adjoint au maire de Riedisheim,
- Daniel Bux** : sports, maire de Sausheim,
- Bernadette Groff** : tourisme et culture, maire de Brunstatt-Didenheim,
- Michèle Striffler** : communication et information aux communes et habitants, conseillère municipale de Mulhouse,
- Denis Rambaud** : transports et mobilités, conseiller municipal de Mulhouse,
- Pierre Logel** : projet communautaire, lien avec le Conseil de développement et renforcement du lien communes communauté, maire de Baldersheim,
- Alain Couchot** : politique de la ville et cohésion sociale, adjoint au maire de Mulhouse,
- Thierry Engasser** : relations avec l'environnement métropolitain, régional, transfrontalier et international, maire de Hombourg.

3 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES DÉLÉGUÉS AUX MISSIONS TRANSVERSALES

- Jo Spiegel** : transition énergétique et environnement, maire de Kingersheim,
- Rémy Neumann** : marchés publics, délégations de services publics et documents d'urbanisme, maire de Lutterbach,
- Christophe BITSCHENE**, Maire de Galfingue, Conseiller délégué représentant de l'Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne,
- Thierry Nicolas** : territoire des intelligences, adjoint au maire de Mulhouse,

47 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES DÉLÉGUÉS 38 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



LES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 04 Juillet 2016

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de son Maire Christophe BITSCHENE.

1° APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 14 MARS 2016

2° APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 04 AVRIL 2016

3° PLU : VALIDATION DU PADD (PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES)

Le Conseil Municipal prend acte du débat se rapportant au PADD (PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES) qui s'est tenu lors de la séance du Conseil Municipal du 14 mars dernier.

4° CHARTE INTERNE « MAPA » : AVIS RENDU PAR LA COMMISSION POUR LE RESEAU DE CHALEUR

Le Maire communique le bilan de la réunion MAPA qui s'est tenue le 18 mai dernier, au cours de laquelle il a été procédé à l'ouverture des plis et à l'attribution des lots, selon le tableau ci-dessous :

LOTS		DEVIS HT en €	DEVIS TTC en €
1	Terrassement TMS	18 326,58	21 991,90
2	Réseau de chaleur STIHLE	22 706,47	27 247,76
3	Maçonnerie Coupe-feu Altkirch Construction	20 493,02	24 591,62
4	Chaufferie et Sous/station Ets RECK	154 145,08	184 974,09
	S/TOTAL	215 671,15	258 805,37
	VITO CONSEIL Etude	7 750,00	9 300,00
	VITO CONSEIL Assistance	12 800,00	15 360,00
Divers	Journal Annonces ALSACE	698,40	838,08
	DNA	730,80	876,96
	Diagnostic Amiante ADEC	579,00	694,80
	Mission SPS DEKRA	1 775,00	2 130,00
	Mission Contrôle Construction DEKRA	2 400,00	2 880,00
	S/TOTAL	26 733,20	32 079,84
	TOTAL	242 404,35	290 885,21

5° LOTISSEMENT « LA PRAIRIE » : CONVENTION DE RETROCESSION

Le Maire informe les conseillers municipaux qu'un projet de réalisation d'un lotissement privé situé à l'ouest du lotissement « Les Champs » est à l'étude par la société Foncière Hugues Aurèle (FHA).

D'autre part il informe l'assemblée d'une autre demande de permis de construire déposée par le Carré de l'Habitat concernant 8 logements dans la rue du 25 Novembre.

6° ALIENATION DU SENTIER DIT « HINTEREN KIRCHWEG »

Suite à la constatation que le sentier dénommé « Hinteren Kirchweg » n'est plus affecté à l'usage du public pour la parcelle n° 261 Section 08 et s'agissant d'une voie sans issue qui ne trouve plus de continuité pédestre vers la rue Saint-Blaise, le Conseil Municipal décide le déclassement de ce sentier.

7° CREATION DE 2 EMPLOIS SAISONNIERS

Le Conseil Municipal valide les candidatures de 2 postes d'emplois saisonniers.

Il s'agit de :

Quentin BISCHOFF pour la période du 04 juillet au 05 août 2016 ;

Charles SANSEVERINO pour la période du 08 août au 02 septembre 2016.

8° VERSEMENT DE FONDS DE CONCOURS 2016 PAR M2A

Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve l'affectation de la subvention 2016 de M2A pour la réfection de trois passages surélevés.

9° DIVERS

9.1. Déjections canines

Suite aux problèmes d'incivilités par les propriétaires de chiens, M2A a été sollicité pour la mise en place de 2 à 3 distributeurs « Canisac » dans le cadre de ses compétences.

9.2. Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)

Le Maire informe l'assemblée que ce fonds de péréquation est destiné à réduire les écarts de richesse entre les EPCI à fiscalité propre et leurs communes.

Ce mécanisme consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

Pour l'année 2016 notre Commune percevra la somme de 18 554 € (montant de répartition de « droit commun »).

9.3. Motion pour le maintien du régime actuel des cours d'enseignement religieux en Alsace Moselle

9.4. Démarche « zéro pesticide »

En rappel : suite à la validation de la charte « zéro pesticide » et en s'engageant à ne plus utiliser du tout de produits phytosanitaires, le Conseil Municipal a validé la réalisation d'un plan d'entretien et désherbage en gestion différenciée. L'application de ce plan implique bien sûr les ouvriers communaux et il s'agit de remercier Philippe, principal acteur du travail engagé.

Dans cet engagement, nous avons sollicité l'aide de l'association FREDON Alsace qui nous accompagne dans ce projet.

Pour cette démarche environnementale, une aide financière nous a été accordée par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse ainsi que la Région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine.

Le passage d'un auditeur « Commune Nature » représentant la Région pour un questionnaire d'évaluation doit nous permettre de nous présenter pour le jury d'attribution, en récompense, d'une distinction « COMMUNE NATURE 2016 » (sous forme de libellules).

La démarche « zéro pesticide » ne concerne pas seulement la collectivité, mais aussi tous les gestionnaires d'espaces privés et en particulier tous les habitants. Une étape de communication est prévue prochainement à l'intention des galfingois.

LES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 26 septembre 2016

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de son maire Christophe BITSCHENE.

1° APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 04 JUILLET 2016

2° CLASSEMENT PARTIEL DU CHEMIN RURAL DIT « SCHAECHERWEG » ET PROLONGEMENT DE LA RUE DU GENERAL DE GAULLE DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

décide de classer dans le domaine public communal, dans la catégorie « voies communales » une partie du chemin rural dit « Schaecherweg » soit 82 mètres et une partie du chemin rural situé dans le prolongement de l'antenne de la rue du Général de Gaulle soit 104 mètres ;

3° ONF : PROGRAMME DES TRAVAUX D'EXPLOITATION 2017 – ETAT DE PREVISION DES COUPES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve le programme des travaux d'exploitation et l'état prévisionnel des coupes présenté par l'Office National des Forêts pour l'exercice 2017 dans les parcelles 5A, 6 et Chablis pour un volume de 281 m³ représentant une recette brute de 14 690 € HT;
- vote les crédits correspondants à ce programme : 7 892 € HT;
- le bilan net prévisionnel total se chiffre à environ 6 798 € HT.

4° CENTRALE DE CHAUFFE : AVENANT AU MARCHE DU LOT N° 3

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal à l'unanimité, valide un avenant au lot n° 3 – « Maçonnerie et Coupe-Feu » d'un montant HT de 1 938 € (2 325 € TTC concernant le remplacement d'une canalisation Eaux Usées au sous-sol de la Mairie.

5° PERSONNEL COMMUNAL :

5.1. GRATIFICATION DE FIN D'ANNEE 2016

5.2. PERENNISATION DU CONTRAT UNIQUE D'INSERTION (CUI)

Le Maire informe les conseillers municipaux que le contrat CUI mis en place depuis le 1^{er} octobre 2014 arrive à son terme le 30 septembre 2016. M. Philippe WERNER était le bénéficiaire de ce contrat aidé.

M. Philippe WERNER donnant satisfaction, le Conseil Municipal à l'unanimité donne un avis favorable à sa nomination en qualité d'adjoint technique 2^{ème} classe stagiaire (1 an) à temps complet à compter du 1^{er} octobre 2016.

6° SIGNATURE DE CONVENTIONS AVEC LA FEDERATION DES FOYERS-CLUBS D'ALSACE : Période du 01/09/2016 au 31/08/2007.

6.1. NOUVELLES ACTIVITES PERISCOLAIRE (NAP)

6.2. L'EXTRA-SCOLAIRE

Après ces explications, le Conseil Municipal à l'unanimité, autorise le Maire à signer ces 2 conventions avec la Fédération Départementale des Foyers-Clubs.

TERRAIN A VENDRE

La commune vend un terrain à bâtir
au 10 et 12 rue des Peupliers
(section 02—parcelles 16 et 19),
d'une superficie de 4,02 ares pour
un montant de 60 000 euros.
Pour plus de renseignements,
veuillez vous adresser à la Mairie.



Mairie de Galfingue
9 rue du 25 Novembre
68990 GALFINGUE
Courriel :
mairie@galfingue.fr
Tél. Mairie : 03 89 81 99 12

Horaires d'ouverture :

Lundi de 16 h à 19 h,
Mercredi de 10 h à 12 h,
Vendredi de 14 h à 16 h.

***Veillez à bien respecter ces horaires
pour permettre le travail du secrétariat***

DEMARCHE « COMMUNE NATURE »

Zéro pesticide



Vous l'avez sans doute lu dans la presse dernièrement : le 22 novembre 2016, la commune de Galfingue a été mise à l'honneur (ainsi que d'autres communes) lors de la remise de distinctions « Commune nature » : C'était à Turckheim le 22 novembre 2016.

Cela s'est concrétisé par l'attribution de panneaux officiels avec 2 libellules qui seront installés aux entrées de village au printemps avec les nouveaux panneaux de la commune.

Cela faisait partie d'un engagement de notre équipe communale inscrit dans la profession de foi pour ce dernier mandat, dans la rubrique environnementale, bien développée par ailleurs ces derniers temps.

« S'engager dans une démarche volontaire de réduction de l'utilisation des pesticides pour le traitement des espaces verts communaux. »

« Nous l'avons fait » Objectif atteint et même dépassé puisque nous nous sommes engagés au « zéro pesticide »

La démarche a été initiée depuis 2011 par la Région (et reprise maintenant par la Région Grand Est) et l'Agence de l'eau Rhin Meuse et nous l'avons déclinée et concrétisée à l'échelle de notre commune par la signature d'une charte d'engagement avec nos partenaires, signature effectuée au cours de l'été par notre Maire.

Il fallait l'appliquer en pratique même si on peut dire qu'à Galfingue, la sensibilisation à l'environnement ne date pas d'aujourd'hui.

C'est le travail d'une équipe au sein de la commune qui m'a accompagnée avec Olivier Bischoff, Christian Haby et Philippe Werner : sans son aide technique (et ses petites astuces et questions) rien ne serait possible !

J'en profite pour adresser un grand merci et saluer le travail de Lise Engel, notre interlocutrice au FREDON Alsace, association qui propose des prestations d'aide aux communes pour les accom-

pagner dans la démarche. Vous pourrez si vous le souhaitez, consulter le document récapitulatif de tout le projet qu'elle mène avec nous et qu'elle a produit en bilan de notre travail commun.

La région Alsace et l'Agence de l'eau nous apportent une aide financière conséquente pour cette prestation et les actions futures prévues.

Il faut rappeler que c'était notre 1^{er} engagement dans cette démarche et nous avons obtenu, au vu de notre action spécifique d'emblée 2 libellules (maximum 3). Cependant, il ne faut pas se contenter de ce début prometteur.

Zéro pesticide ce n'est pas seulement ne plus utiliser des produits chimiques pour la commune cela veut dire une gestion différenciée de nos espaces verts, une autre manière de penser (parfois le plus difficile) et de traiter techniquement les espaces au quotidien.

Au niveau du désherbage, de la tonte (et il y a d'autres solutions que la tondeuse...) , du balayage, du réaménagement des massifs avec d'autres choix de plantes et pour tout cela il faut « de l'huile de coude ». C'est un engagement de notre équipe d'ouvriers communaux.

Mais nous espérons aussi pouvoir compter sur vous, habitants de Galfingue lors de nos journées citoyennes pour nous y aider.

C'est aussi un travail d'équipe et d'échanges à prévoir avec les équipes d'autres communes. Une prochaine rencontre est prévue à cet effet pour une démonstration de nouveau matériel.

Enfin, une idée à développer aussi c'est de vous convaincre d'utiliser au maximum ces méthodes dans vos espaces privés pour que la démarche prenne tout son sens ; et il y aura des journées de sensibilisation et de communication à cet effet.

Et vous l'avez compris Le prochain objectif c'est la 3^{ème} libellule dans 2 ans !!

Marie-Claire ABRAMATIC,
2ème adjointe

Anniversaires



Madeleine KRAFFT a fêté ses 92 ans
le 22 juillet 2016



Helga HOFFMANN a fêté ses 80 ans
le 27 août 2016



Clémentine MEYER a fêté ses 91 ans
le 29 septembre 2016



Joseph DITNER a fêté ses 90 ans
le 14 novembre 2016



Marguerite MENGIS a fêté ses 96 ans
le 06 décembre 2016

80 ans :

- ◇ Eugène EGLIN le 19 août 2016
- ◇ Guy BASCHUNG le 17 septembre 2016
- ◇ Liliane LITZLER le 18 novembre 2016

Noces d'or



M. et Mme Gérard BITSCHENE
le 07 juillet 2016

M. et Mme Jean KIEFER
le 1er juillet 2016



**DATES A RETENIR****COLLECTE DES ORDURES MENAGERES**

Voir en dernière page (à détacher et conserver)

COLLECTE DES ENCOMBRANTS :

- Mercredi 15 mars 2017,
- Mercredi 21 juin 2017,
- Mercredi 20 septembre 2017,
- Mercredi 20 décembre 2017.

BALAYAGE MECANISE :

- Mercredi 22 mars 2017
- Mercredi 21 juin 2017
- Mardi 05 décembre 2017

Lors des jours de balayage mécanisé, merci de bien vouloir enlever les voitures stationnées sur le bord de la route.

JOURNEE CITOYENNE :

- Samedi 20 mai 2017

OPERATION TULIPES

- Au courant du mois de mars

CALENDRIER DES ELECTIONS

PRESIDENTIELLES : 1er tour le 23 avril 2017
2ème tour le 07 mai 2017

LEGISLATIVES : 1er tour le 11 juin 2017
2ème tour le 18 juin 2017

**AUTORISATION DE SORTIE
DU TERRITOIRE DES MINEURS**

Un nouveau dispositif d'autorisation préalable à la sortie du territoire français des mineurs qui voyagent sans un représentant légal est mis en œuvre.

Il n'y a aucune démarche à faire en Mairie ou en préfecture. Cette autorisation de sortie du Territoire est un formulaire CERFA (N° 15646*01) à télécharger sur le site www.service-public.fr ou à chercher en Mairie, et doit être signé par le représentant légal qui devra y joindre une copie de sa pièce d'identité.

COURSE CYCLISTE**Prix de Galfingue Minimes et Challenge de l'Est cadets et minimes**

Le dimanche 2 avril 2017 aura lieu à Galfingue, une course cycliste. Pour la sécurité et le bon déroulement de l'épreuve, **la circulation sera interdite dans la rue des Peupliers, du Puits et de Thann vers la rue du Général de Gaulle de 10 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 45 à 17 h 00.**

La sortie pour ces rues, se fera par la rue des Prés.

**Carte Pass^otemps 2017**

Destinée aux seniors âgés de 65 ans et plus, domiciliés dans les communes de M2A ; annuelle et gratuite, elle est à retirer en mairie.

Avantages offerts par la M2A :

- 5 entrées gratuites dans les piscines communautaires
- 3 entrées gratuites au Parc Zoologique et Botanique
- 1 entrée gratuite au musée EDF Electropolis
- 1 entrée enfant gratuite par entrée sénior achetée au Parc du Petit Prince
- Entrées gratuites aux matchs de Panthères Mulhouse Basket Alsace,
- Tarifs réduits au Orchestre symphonique de Mulhouse, au cinéma Bel Air Mulhouse, Kinépolis, musées, divers théâtre, etc...

Demande à faire en Mairie, se munir :

- ⇒ D'une pièce d'identité,
- ⇒ D'une photo d'identité.

ASSOCIATION APALIB

Cette association agit pour nos aînés souffrant d'isolement. Toute personne âgée peut bénéficier gratuitement de ce service qui fonctionne toute l'année.

Contact APALIB :
Tél. 03 89 23 23 02—Email : bhavrez@apa.asso.fr

NAISSANCES :

- **22.10.2016 : Annabelle SIMON**
Fille de Virginie JACQUEMIN et de Arnaud SIMON
- **05.12.2016 : Lina LAOUARAJ**
Fille de Karima LAHMOUZ et de Rachid LAOUARAJ
- **12.12.2016 . Romain et Solène HIRTH**
Fils et fille de Magali GIRARDOT et Michael HIRTH

**MARIAGE :**

- **08.10.2016 : Magali GIRARDOT
et Michael HIRTH**

DECES :

- **30.08.2016 : Simon-Pierre LAMBERT à l'âge de 58 ans**
- **06.10.2016 : Gérard HITTER à l'âge de 87 ans**
- **18.12.2016 : Cécile DITNER née KUTTLER à l'âge de 89 ans**

AUTORISATION D'URBANISME ACCORDEES A :

- M. DONISCHAL Jérémy, 5 rue des Coquelicots,
Mise en place d'un muret et d'une clôture (08.07.2016)
- CARRE DE L'EST, Cité de l'habitat, Lutterbach,
Réalisation de 8 logements,
2 villas regroupant 4 logements 6 rue du 25 Novembre (22.07.2016)
- M. HAMBLI Hicham, 2 rue des Bleuets,
Construction d'une maison individuelle (30.08.2016)
- M. RUHLMANN Fabien, 3 rue des Coquelicots,
Mise en place d'une clôture (13.09.2016)
- M. KEMPF Maxime, 11 rue de l'Eglise,
Construction d'un garage (16.09.2016),
- M. SANSEVERINO Serge, 5 rue des Vergers,
Mise en place d'une pergola (17.10.2016)
- M. KUENEMANN Daniel, 33 rue du Gal de Gaulle,
Mise en place d'un abri de jardin (18.10.2016)
- M. STRUB Armand, 26 rue Saint-Gangolphe,
Mise en place d'une véranda et d'un abri SPA (04.11.2016)
- Mme RUST Marie-Jeanne, 19 rue du Général de Gaulle,
Mise en place d'une clôture (22.11.2016)
- M. ROTH Emmanuel, 9 rue Saint-Gangolphe,
Mise en place d'un abri de jardin (08.12.2016)
- M. RITTER Jean-Pierre, 1 rue des Bleuets,
Mise en place d'un muret et d'une clôture (08.12.2016)
- M. BOLOGNESE Fabien, 8 rue des Coquelicots,
Construction d'une piscine (06/01/2017).
- M. DECK Patrick, 15 rue des Prés,
Construction d'une véranda ouverte et d'un garage (09/01/2017).



Accueil des curés par les Maires



Maires, adjoints et présidents des conseils de fabrique des paroisses « Saint-Benoît-près-d'Oelenberg (Lutterbach, Morschwiller-le-Bas, Reiningue, Heimsbrunn et Galfingue) se sont retrouvés à la salle polyvalente de Galfingue pour un accueil des deux nouveaux curés, père Piotr KARP et père Albert CABALA qui succèdent au père Robert BONAN.

Le père Piotr KARP est né le 27 janvier 1968 en Pologne. Il est entré chez les Pallotins de la Province du Christ Roi de Varsovie en 1987. Il est ordonné prêtre le 7 mai 1994. En 1995, il commence la mission en Côte d'Ivoire à la basilique Notre-Dame de la Paix à Yamoussoukro. Entre 1999 et 2003, il fait des études en communication sociale à l'université catholique en Belgique. En 2003, il retourne en Côte d'Ivoire puis en Belgique de 2005 à 2007. A partir de 2007, il reste au service de sa congrégation en Pologne.

Le Père Albert est né le 23 décembre 1968 en Pologne. Il est entré au noviciat des Pallotins en 1989 et ordonné prêtre le 4 mai 1996. Il est parti comme missionnaire pour le Rwanda. En 2005, il retourne en Pologne et rejoint les confrères en Slovaquie. En 2012, il fait l'expérience de la vie monastique à l'abbaye de l'Oelenberg (pendant neuf mois) avant d'exprimer le désir de retourner à la vie pastorale active (aumônier dans la pastorale de la santé des hôpitaux de Mulhouse).

Le père Robert BONAN a été remercié pour ces 13 années de la Communauté de Paroisses pendant lesquelles ont été appréciées ces qualités de service et d'accueil.

Ce fut un moment très agréable et très riche en échanges avec les uns et les autres.



Réseau de chaleur :

Journée inaugurale

Samedi 05 novembre 2016



Réalisée en été, la nouvelle centrale de chauffe communale est en service depuis la rentrée.

De nombreuses personnes se sont déplacées à cette occasion pour découvrir l'installation et s'informer sur son fonctionnement .

Le Maire était entouré du maître d'Œuvre (Vito Conseils), de l'installateur (Ets Yvan RECK) et du fournisseur (Guntamatic).



Quelques photos souvenirs de la fête de Noël des aînés 2016

Noël ensemble

La fête de Noël des aînés, événement par lequel nos anciens se sont retrouvés le dimanche 11 décembre 2016 autour d'un repas convivial et festif, a clôturé l'année avec félicité.

C'était un réel moment de partage, d'échanges, de chaleur et de solidarité, agrémenté par une musique entraînante et cadencée.



Quelques photos souvenirs de la fête de Noël des aînés 2016



Quelques photos souvenirs de la fête de Noël des aînés 2016



Fête de Noël des enfants 2016

Comme chaque année, la commune a offert à tous les petits Galfingois un spectacle présenté par La Cicadelle : « La magie de Noël ».

Pour clore cette après-midi festive, les enfants ont reçu des livres et des friandises et les parents d'élèves ont proposé une vente de tartes flambées cuites au feu de bois.



Cérémonie des Voeux du Maire du 15 janvier 2017



Le Maire a mis à l'honneur :

Florence PARLE et Sylvie MAYER, se sont vues attribuer la médaille de la Famille 2016 décernée par M. le Préfet du Haut-Rhin.



Les nouveaux arrivants en leur souhaitant la bienvenue dans notre village et en les remerciant de l'avoir choisi.

Artistes en herbe

Les élèves de l'école des 3 til-
leuls ont participé les 5 et 6
novembre dernier à l'exposition
des artistes de Galfingue.

Les maternelles ont travaillé
sur une technique de dessin à
base de mousse à raser.

Les CP / CE1 ont exprimé leurs
désirs d'évasion par des mots.

Quant aux CE2/ CM1/ CM2,
c'est avec l'aide précieuse de
Mme CHERAY qu'ils ont pu ex-
primer tout leur talent.



ALERTE INCENDIE

Un bon matin, on travaillait dans le silence. Puis Emile avait entendu un
bruit bizarre et s'est levé.

Ensuite, la maîtresse a dit à Emile de s'asseoir. Après il a levé le doigt et
a dit «Il n'y a pas un peu de fumée. »

Alors on s'est rangé. La maîtresse a ouvert la porte du couloir.

Soudain, plein de fumée tournoyait dans la salle. Alors nous sommes
sortis par les toilettes.

On s'est rangé dans la cour. Après les maternelles sont sortis. Ils
s'étaient rangés à côté de nous.

La classe du maître avait dû passer par la salle du milieu. Tout à coup
les CP, CE1 sont sortis sains et saufs et se sont aussi rangés.

Puis, les pompiers sont allés voir s'il n'y avait personne. Ouf, il n'y en
avait pas. Ensuite ils ont aéré pour que la fumée parte.

Lorys, Mickaël, Arthur CM1



Visite du Saint-Nicolas

Le 06 décembre, Saint-Nicolas est venu à
l'école maternelle de Galfingue.

Quelle agréable surprise ! Mais il n'était pas
seul : le Père Fouettard l'accompagnait.

Les enfants étaient très impressionnés.

Après avoir bavardé avec eux, Saint-Nicolas
est reparti en distribuant des friandises.



LE MOT DES ASSOCIATIONS



ELSASSER FASCHT

Lien Facebook : Groupe « ELSASSER FASCHT »

L'ensemble des membres de l'association souhaite à tous les habitants du village une très bonne année et vous fait part de ses meilleurs vœux.

Notre programme 2017

Pour l'année 2017 l'association **Elsasser Fascht** revient après un an d'absence pour organiser des manifestations dans le but de vous divertir et d'animer notre beau village qu'est **Galfingue**.

Début des hostilités :

- Néanmoins le carnaval ne sera pas rétabli cette année.
- Le bûcher « 08/07/17 »
- Soirée de septembre, octobre « en discussion de date d'organisation ».

L'équipe de l'association **Elsasser Fascht** tient à vous remercier infiniment de votre fidélité, de votre soutien et de vos aides diverses apportées tout au long de l'année.

Le Président
Damien KARRER

Quelques photos de l'année passée :



LE MOT DES ASSOCIATIONS

L'ALAG

La vie est belle mais elle n'est pas éternelle, elle est comme une fleur qui rayonne de bonheur. Il suffit d'ouvrir son cœur pour pouvoir en profiter. Il ne faut pas perdre une seconde et goûter à ce qu'offre le monde. Chaque jour la vie nous offre 100 occasions d'être heureux et 100 raisons de sourire. La meilleure recette du bonheur c'est d'apprécier le moment présent, d'espérer en l'avenir et d'oublier les malheurs passés. Alors prenez le temps de lâcher

prise, de profiter de la vie et de savourer l'instant. La vie est comme une peinture, il faut la colorier pour la rendre belle. Il y a des parties plus sombres et d'autres plus colorées. C'est ce qui crée toute sa beauté ! Peu importe ce qui va arriver, il faut continuer de dessiner et sans effacer pour ne pas détruire tous ces beaux moments passés. En 2017 il faut laisser ses rêves être plus grands que ses peurs, et ses actions plus fortes que ses paroles.

**Le Président ainsi que les membres du Comité ALAG
vous adressent leurs meilleurs voeux 2017**

Nous vous laissons découvrir ou redécouvrir nos activités, et vous communiquons les informations concernant nos sections ; si vous êtes intéressés par nos actions ou si vous souhaitez nous apporter une aide ponctuelle nous vous invitons à prendre contact avec le président Joseph DECK au 06.85.77.10.27 ou par mail : joseph.deck@wanadoo.fr

LES RENDEZ-VOUS DE 2017

TOURNOI DE BELOTE : a eu lieu le dimanche 29 janvier 2017

ASSEMBLEE GENERALE : Vendredi 24 février 2017 à 20 h

MARCHE POPULAIRE : Jeudi de l'Ascension 25 mai 2017

Pour la réussite de cette manifestation, nous lançons comme chaque année, un VIBRANT appel aux bénévoles qui pourront nous apporter une aide, même ponctuelle durant cette journée qui mobilise beaucoup de monde. Pour tout renseignement, prendre contact avec Colette LENUZZA au 03.89.81.98.39 ou osovana@aol.com

EXPOSITION PHOTOS ANCIENNES : les 4 et 5 novembre ou les 18 et 19 novembre 2017

Elle sera organisée en partenariat avec le Cercle d'Histoire de la MJC de Spechbach et elle s'articulera autour de l'histoire des familles et des maisons et servira de base à une conférence.

LE MOT DES ASSOCIATIONS

L'ALAG

EXPOSITION ARTISTIQUE :

Un des moments forts de l'année écoulée s'est déroulé le week-end des 5 et 6 novembre dernier avec une nouvelle édition de l'exposition artistique qui a rassemblé à la salle polyvalente douze artistes du village et avait cette année pour la première fois un invité d'honneur, Joseph BALDECK de Morschwiller le Bas, sculpteur, ce qui a permis aux visiteurs de découvrir un art encore jamais présenté.

Cette manifestation qui se déroule tous les deux ans en alternance avec l'exposition de photos anciennes, a permis à six peintres et quatre photographes, un marqueteur, et aux enfants de l'école d'exprimer leur talent autour du thème EVA-SION. L'art des travaux d'aiguilles était également représenté.



Les enfants de l'école ont pu s'exprimer grâce aux conseils avisés de Simone CHERAY, l'une des exposantes, qui aux cours de plusieurs séances les a initiés à des techniques innovantes comme celle de la mousse à raser mélangée avec des pigments et celle de l'acrylique appliquée à l'aide de différentes cartes. Des collages et des dessins ont complété ces réalisations. Les peintres ont présenté leurs œuvres récentes, au travers des différentes techniques, comme la peinture à l'huile, les pastels ou des collages, alors que les photographes ont présenté des photos inspirées par les voyages, les paysages ou la nature.

Les habitants de Galfingue, les amis ou la famille des exposants ont pu profiter de ces deux jours pour découvrir les talents présentés ou partager un moment avec les artistes. Cela fut le cas samedi soir lors du vernissage où une foule nombreuse était présente. Parmi les invités la députée Arlette GROSSKOST, le conseiller territorial Vincent HAGENBACH qui, tout comme Christophe BITSCHENE, maire de Galfingue et Joseph DECK le président de l'ALAG ont pu souligner dans leurs discours respectifs la qualité remarquable de cette exposition.



LE MOT DES ASSOCIATIONS

L'ALAG

INFOS SECTIONS

Le club du Temps Libre

Nos retraités se retrouvent les jeudis après-midi à partir de 15h pour partager diverses activités telles que jeux de cartes, tricots ou sorties. Si vous avez envie de passer un bon après-midi en toute convivialité, n'hésitez pas à rejoindre nos aînés qui se feront une joie de vous accueillir parmi eux.

LE TENNIS:

Pour tout renseignement et dès les beaux jours du printemps pour les inscriptions, les intéressés pourront prendre contact auprès de la responsable de la section: Colette LENUZZA au 03.89.81.98.39 ou osovana@aol.com

Section gymnastique

La gymnastique tonique

Le mardi, de 19h à 20h : plus orientée musculation (circuit training, circuit minceur, cross training, renforcement musculaire).

Le mardi, de 20h à 21h : plus orientée cardio step, aérobic, jump, training.

Pour vous inscrire, il suffit de vous rendre à la salle polyvalente, à l'heure que vous aurez choisie, et Stéphane vous donnera un bulletin d'inscription.

La gymnastique d'entretien du jeudi après-midi fonctionne bien, dans la bonne entente et la bonne humeur ! Des inscriptions tardives sont acceptées.

Si vous êtes motivés, rendez-vous à la salle polyvalente le jeudi à 14h. Catherine vous accueillera volontiers.

Section bibliothèque

TOUJOURS DU NEUF !!!

D'abord la nouvelle année :

En tant que bibliothécaires comment ne pas vous souhaiter une bonne année avec du temps pour vous, pour votre famille et naturellement du temps pour vous reposer un bon livre à la main ; justement....

De nouveaux livres :

Durant le deuxième semestre nous avons mis en rayon près de 150 livres offerts par différents lecteurs et amis de la bibliothèque. Nous sommes toujours heureux de recevoir vos dons de livres en bon état et datant de moins de 10 ans, hors « livres de poche » A cela se rajoutent plus de 40 livres neufs achetés sur nos fonds propres.

Nous avons aussi échangé deux livres avec la médiathèque du Haut-Rhin, comme nous le permet notre collaboration, deux fois par an.

Bref depuis juillet nous avons renouvelé jusqu'à 390 ouvrages dans tous nos rayons ; ce qui fait un ¼ de notre stock.

Du neuf dans l'équipe des bénévoles.

Nous sommes quatre bibliothécaires qui avons suivi une formation de 10 jours, une journée par semaine sur 10 semaines. Trois stagiaires nous accompagnent, dont une est déjà inscrite à la formation de cette année. Nous cherchons toujours des gens qui partageraient notre passion des livres et des rencontres avec d'autres



Section bibliothèque

Que les mots de nos livres soient en 2017 comme des étoiles dans votre ciel



LE MOT DES ASSOCIATIONS

Section bibliothèque

Du neuf sur nos murs :

Depuis l'exposition des artistes locaux en novembre, chaque mois un artiste vient exposer quelques-unes de ses œuvres dans notre espace. Alors en arrivant n'oubliez pas le régal des yeux !!!

Du neuf dans notre zone d'attraction :

Nous avons maintenant des lecteurs qui nous rejoignent de Ballersdorf, de Luemswiller, Spechbach le Haut et le Bas, de Heimsbrunn, de Morschwiller le Bas et de Reiningue. Ce qui monte notre chiffre de lecteurs à 89.

Du neuf dans le coût de l'abonnement :

Pour progressivement ajuster nos tarifs à ceux des autres bibliothèques du département nous avons été amenés à augmenter la cotisation par foyer de 2€, (12€ pour les habitants de Galtingue et 17€ pour les autres) Nous en sommes désolés.

N'hésitez pas à venir visiter nos locaux au-dessus du périscolaire, cela ne vous engage à rien et vous pourrez vous faire une petite idée de notre travail à votre service.

Et pour terminer un beau jeu de mots à méditer :

Il était une fois quatre individus qu'on appelait
Tout le monde - **Quelqu'un** - **Chacun** et **Personne**
Il y avait un important travail à faire,
Et on a demandé à **Tout le monde** de le faire

Tout le monde était persuadé que **Quelqu'un** le ferait.
Chacun pouvait l'avoir fait, mais en réalité **Personne** ne le fit.
Quelqu'un se fâcha car c'était le travail de **Tout le monde** !
Tout le monde pensa que **Chacun** pouvait le faire

Et **Personne** ne doutait que **Quelqu'un** le ferait
En fin de compte, **Tout le monde** fit des reproches à **Chacun**
Parce que **Personne** n'avait fait ce que **Quelqu'un** aurait pu faire.

MORALITE

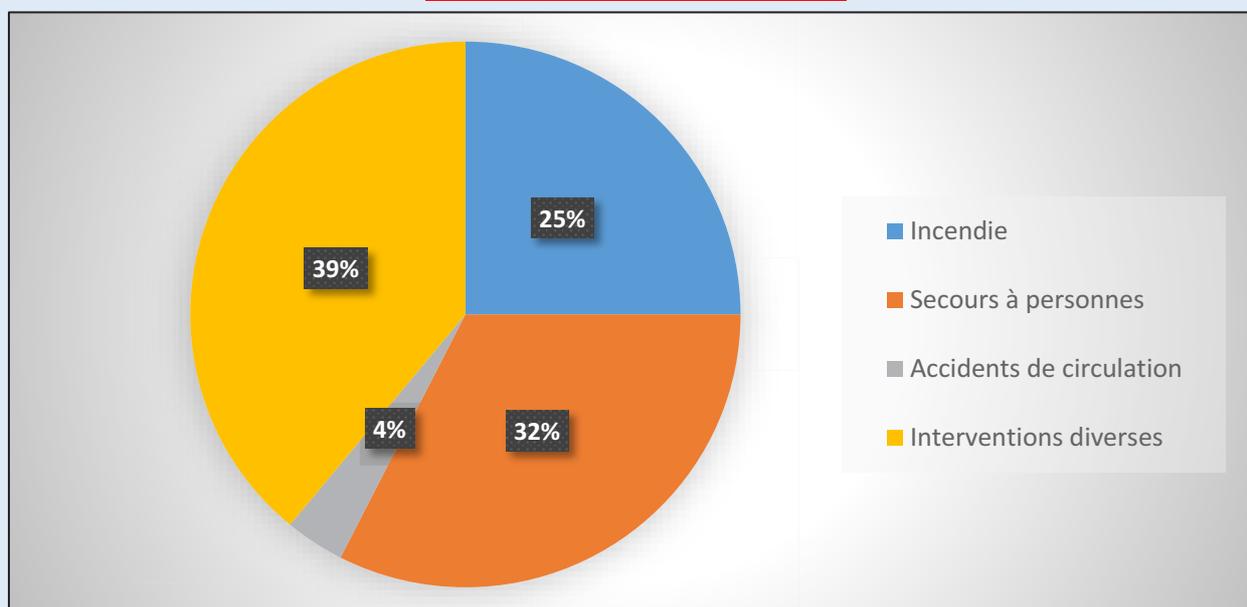
Sans vouloir le reprocher à **Tout le monde**,
Il serait bon que **Chacun**
Fasse ce qu'il doit sans nourrir l'espoir
Que **Quelqu'un** le fera à sa place
Car l'expérience montre que
Là où on attend **Quelqu'un**
Généralement on ne trouve **Personne** !



Vœux 2017

Comme chaque début d'année, nous vous souhaitons tout ce qu'il y a de mieux pour vous et votre famille, que ce soit au niveau personnel et professionnel.

Interventions 2016



RECRUTEMENT

Vous avez tous reçu notre plaquette distribuée en octobre 2016, vous expliquant sans retenue, la situation dans laquelle notre centre est, et les conséquences, graves, qu'une fermeture de celui-ci pourrait avoir sur votre secours de proximité.

Grâce à ce dépliant, 2 personnes se sont engagées et une 3^e attend de passer sa visite médicale. Nous les remercions d'ores et déjà pour leur engagement citoyen.

Malgré tout, cela ne suffit toujours pas ... Nous faisons ainsi un énième appel à vous. N'hésitez pas à prendre contact avec nous, même si ce n'est que pour une demande de renseignements.

**N'OUBLIEZ PAS QUE CA
N'ARRIVE PAS « QU'AUX
AUTRES » ...**



**NOUS COMPTONS
SUR VOUS !**

CONTACT

Téléphone : 06.68.17.39.39 Email : jeremy.meyer689@gmail.com

Se rendre directement en Mairie qui vous redirigera



Calendriers 2017

Fin 2016, nous avons fait notre traditionnelle vente des calendriers. Nous tenons à vous remercier pour vos sourires à notre arrivée et votre accueil très chaleureux.

Nous vous rappelons que l'intégralité des sommes récoltées lors de chacune de nos opérations est réinvestie dans l'achat de matériel, d'habillement ou dans divers frais liés au fonctionnement et aux formations.

Pour 2016, l'Amicale a ainsi pu investir près de **2000 €** dans des achats nécessaires au bon fonctionnement de notre Corps de Première Intervention.

Rendez-vous pour 2017

Comme à notre habitude, nous aurons le plaisir de vous retrouver lors de la marche populaire organisée par l'ALAG, le jeudi de l'Ascension, ainsi que pour notre traditionnel Marché aux Puces qui aura lieu le dimanche 4 juin (Pentecôte).

Nous remercions chaleureusement l'ensemble des personnes qui ont bravé le froid pour assister à la crémation des sapins et se réchauffer autour d'un chocolat chaud ou d'un verre de bon vin chaud.

Le déneigement, tous concernés...

Le déneigement est une compétence communale mais Mulhouse Alsace Agglomération intervient en soutien, en assurant la coordination du dispositif de déneigement, l'achat des équipements lourds (sableuses, lames), les commandes de sel pour les 33 communes. Les particuliers ont aussi obligation de déneiger devant leur domicile et d'adapter leur mode de déplacement en fonction des intempéries.

Qui fait quoi ?

m2A

• Informe les communes sur les prévisions météo et les prévient automatiquement des sorties déneigement sur Mulhouse



• Achète et livre le sel pour les 33 communes



• Stocke le sel (2 000 tonnes au centre technique communautaire de Didenheim, 2 000 tonnes au CIC de Richwiller)



• Fabrique la saumure (mélange sel + eau) dans deux cuves de 20 000 litres chacune



• Achète les équipements nécessaires, lames, sableuses pour les chaussées

• Forme chaque année les responsables techniques des communes à la viabilité hivernale



Les communes

- Fixent les niveaux de service et les conditions d'intervention
- Organisent le déneigement sur leurs territoires
- Décident des moyens humains et matériels qui sont mobilisés pour chaque intervention
- Choisisent les rues et les lieux qui sont déneigés

Depuis l'hiver 2009/2010, chaque commune a défini des « axes structurants » (rues principales traversant la commune, desservant l'hôpital, rues en pente) pour permettre aux services de secours et aux usagers de traverser l'agglomération même si les conditions météorologiques sont très défavorables. En cas de pénurie de sel, seuls ces axes seraient salés.



Les habitants

• Ont obligation de dégager et/ou de saler le trottoir devant leur immeuble, leur terrain. Devant un immeuble collectif, le règlement de l'immeuble ou de la copropriété doit préciser les modalités de déneigement



• Adaptent leur conduite automobile, équipent leur voiture de pneus neige

• Empruntent de préférence les axes principaux qui sont déneigés en premier

• Laisser la priorité aux engins de déneigement (sans les suivre de trop près car le sel est étendu sur la chaussée à environ 3 mètres derrière la sableuse)

• Privilégient les transports publics pour leurs déplacements



CHIFFRES CLÉS

1 100 km de chaussées à traiter

69 engins de service hivernal

INFORMATIONS DÉNEIGEMENT

Hors Mulhouse

Contactez la mairie de votre commune

Mulhouse

Allo proximité : **03 89 33 78 78**

Emplacement CANISAC

Comme annoncé dans notre édito, l'installation des distributeurs de sacs pour les déjections canines est désormais réalisée :

- Rue du 25 Novembre sur la butte du Lotissement « Les Champs » au niveau du sentier,
- Rue Saint-Blaise près du banc public au marronnier,
- Rue du Général de Gaulle, devant le presbytère,
- Carrefour rue d'Illfurth/rue de Hochstatt près de la Sainte Vierge.

Nous appelons les propriétaires de chiens au civisme et leur demandons désormais d'utiliser ce matériel mis à disposition afin de conserver nos rues et trottoirs propres pour tous les usagers.





Les ordures ménagères

Par mesure d'hygiène, merci de placer les ordures ménagères dans un sac fermé avant de les déposer dans le bac.



Ramassage :
1 fois par semaine

Lundi **matin**

Les déchets recyclables

Papiers, emballages et briques en carton

- Les boîtes et emballages
- Tous les papiers
- Les briques alimentaires



Emballages en métal

- Les boîtes de conserve, canettes et barquettes aluminium
- Les aérosols (sans les bouchons)
- Les bidons



Tous les emballages en plastique

- Les bouteilles
- Les flacons et bidons



NOUVEAU

Les sacs, sachets et films plastique



Les pots, boîtes et barquettes



à déposer
en point d'apport
volontaire

Les collectes sont maintenues tous les jours fériés, sauf :

lundi 01/05/2017 ▶ samedi 29/04/2017

lundi 25/12/2017 ▶ samedi 23/12/2017

Merci de vous y référer et d'adapter votre collecte si vous êtes concerné